

Research Report

COMITE : ILO 2

PROBLÉMATIQUE: Comment assurer l'éducation des jeunes afin d'abolir le travail des enfants?

CHAIRS : Giulia Pusceddu et Simon Jutin

Assurer l'éducation des jeunes afin d'abolir le travail des enfants.

LE TRAVAIL DES ENFANTS

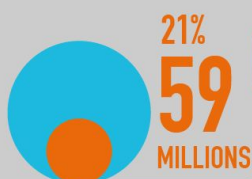
ENVIRON 1 ENFANT SUR 10



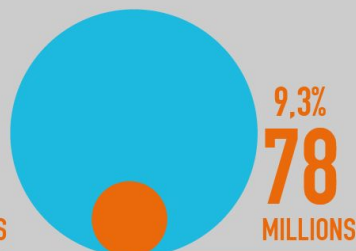
168 MILLIONS D'ENFANTS

DE MOINS DE 18 ANS TRAVAILLENT DANS LE MONDE

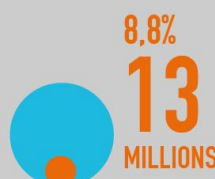
Part et nombre d'enfants concernés par région



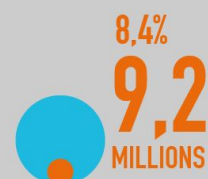
AFRIQUE SUBSAHARIENNE



ASIE-PACIFIQUE



AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES



MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD

Source : OIT, 2015 

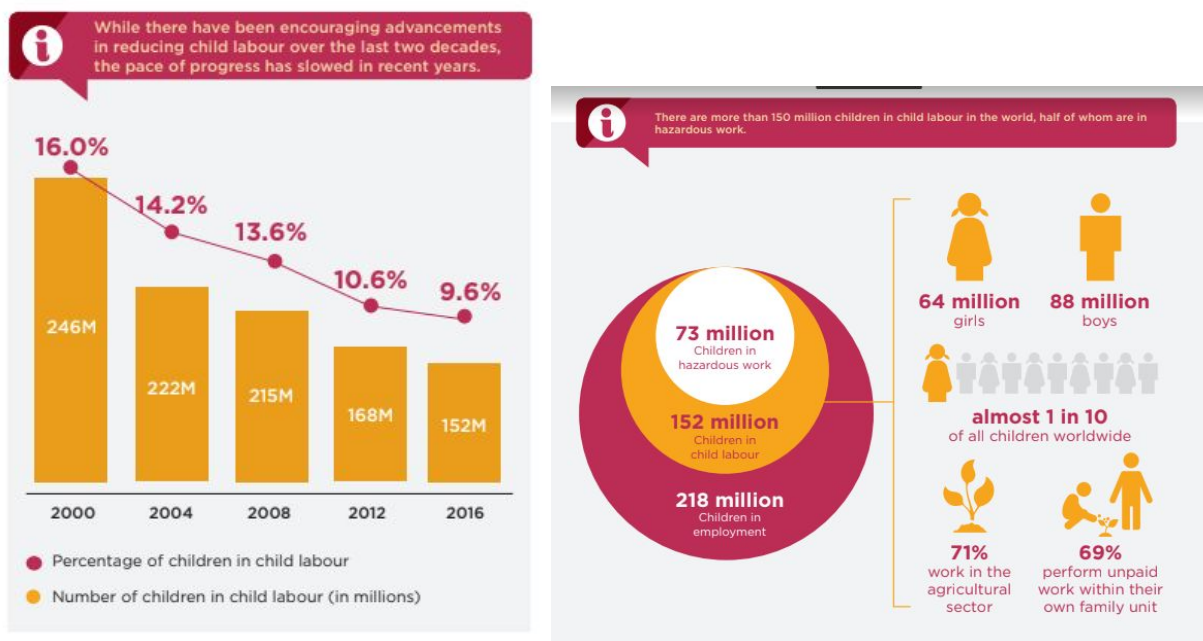
INTRODUCTION

Le problème reste important...

Les dernières estimations mondiales de l'OIT indiquent que **152 millions d'enfants** : 64 millions de filles et 88 millions de garçons travaillent, représentant près d'un enfant sur 10 dans le monde.

... et les progrès ralentissent.

Depuis l'an 2000, **94 millions** d'enfants ont arrêté le travail. Le pourcentage d'enfants qui travaillent a diminué (passant de 16% en 2000 à 9,6% en 2016), mais on observe un ralentissement de la diminution de ce pourcentage.



Source: rapport de L'OIT de 2019: en finir avec le travail des enfants d'ici 2025.

MOTS-CLES

Enfant : Toute personne de moins de 18 ans est considérée comme un enfant selon les Nations Unies, les statistiques ne prennent souvent en compte que les enfant entre 5 et 17 ans.

Travail : Le travail est défini comme une « activité économique », qu'elle soit payée ou non. Les enfants sont ainsi répartis dans cinq catégories : travaillant, travaillant et allant à l'école, allant à l'école et ne travaillant pas, travail domestique, et aucune activité (malade, éducation informelle, etc.).

Travail des enfants : Le travail des enfants est le travail que les enfants ne devraient pas faire parce qu'ils sont trop jeunes, ou n'ont pas l'âge requis ou encore parce que c'est trop dangereux. Ce travail dépend de l'âge de l'enfant, des heures effectuées, le type et les conditions de travail.

Âge minimum pour travailler : En général, l'âge ne doit pas être en dessous des 15 ans avec du travail léger permis dès l'âge de 13 ans. Dans certains pays dont l'économie et l'éducation sont insuffisamment développés, les âges sont établis à 14 et 12 ans respectivement.

Travail léger : Le travail léger est permis pour ceux entre 13 et 15 ans (ou 12 et 14). Il est défini comme :

- inoffensif à la santé ou développement des enfants
- non préjudiciable à leur fréquentation scolaire, participation à l'orientation professionnelle ou programmes de formation ou capacité à bénéficier d'une instruction.

Travail dangereux : Un « travail dangereux » est de façon générale ce qui peut « compromettre la santé ou la sécurité physique ou morale d'un enfant » ; plus précisément, cela inclut les métiers de la construction dans les mines, avec certaines machines, au contact de pesticides, de plus de 43 heures par semaine, etc

Pires formes de travail : Les « pires formes de travail des enfants » sont définies par la convention OIT n° 182, article 2 de 1999 et incluent le trafic d'enfants, le travail forcé ou en remboursement d'une dette, la participation des enfants à des conflits armés (en tant qu'enfants soldats mais aussi comme messagers, porteurs, etc.), l'exploitation sexuelle par la prostitution et la pornographie ainsi que les activités illicites comme le trafic de drogue.

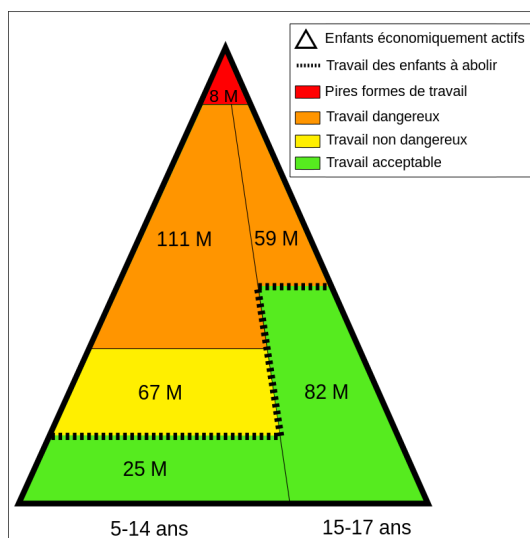


Diagramme des différents types de travaux des enfants, d'après l'OIT. Les chiffres correspondent au nombre d'enfants dans ces conditions (en millions), d'après l'évaluation

globale de 2002. La ligne pointillée sépare les formes acceptables et inacceptables au sens de l'OIT.

Travail décent : D'après l'OIT, le travail décent résume les aspirations des êtres humains au travail. Il regroupe l'accès à un travail productif et convenablement rémunéré, la sécurité sur le lieu de travail et la protection sociale pour les familles. Il assure de meilleures perspectives de développement personnel et d'insertion sociale, la liberté pour les individus d'exprimer leurs revendications, de participer aux décisions qui affectent leur vie, et l'égalité des chances et de traitement pour tous, hommes et femmes.

APERÇU

CAUSES DU TRAVAIL DES ENFANTS:

Effet de pauvreté



Le travail des enfants a été identifié comme une des **stratégies de survie** des populations pauvres: ces stratégies visent à assurer l'essentiel et en premier lieu l'alimentation du jour. Chaque membre de la famille étant une bouche à nourrir, tous sont appelés à contribuer au revenu familial. La pauvreté empêchant le pouvoir de décision à long terme et entraînant une lutte quotidienne pour sa survie, les familles peuvent être amenées à accepter n'importe quelle proposition les aidant à améliorer

leur situation — **l'analphabétisme** encore fréquent dans les pays en développement fait d'eux des personnes vulnérables face aux entrepreneurs sans scrupules.

La pauvreté des familles provient souvent elle-même du **chômage** ou du **sous-emploi** des parents : d'après l'OIT, en 2003, 180 millions de personnes sont au chômage et 700 millions sont sous-employées soit au total un tiers de la population active mondiale qui ne gagne pas le minimum vital.

Faiblesse de la scolarisation



Pour l'Unicef, **117 millions** d'enfants ne sont pas scolarisés dans le monde, chiffre qui monte à plus de 400 millions en incluant les moins de 18 ans. De même que la scolarisation obligatoire a été un **facteur important d'abandon** du travail des enfants, les faibles taux de

scolarisation dans les pays en développement et notamment de l'Afrique sub-saharienne empêchent ce phénomène de reculer. Même lorsqu'un enfant est inscrit à l'école, l'achèvement de sa scolarité n'est pas assuré : **seul un enfant sur trois** termine son cycle primaire dans le monde, les écoles sont rares dans les zones rurales et les bidonvilles des banlieues, les fournitures scolaires et la cantine coûtent chers aux parents, ce à quoi l'enfant peut contribuer par une activité rémunératrice. **L'accès difficile à la scolarité et le système éducatif défaillant** : frais de scolarité, violences à l'école ou sur le chemin de l'école, éloignement géographique,... sont autant d'obstacles à l'éducation et des facteurs aggravants au travail des enfants. **Le faible niveau d'éducation et d'information des parents**, qui ne connaissent pas l'impact négatif du travail sur leur enfant mais aussi la législation sur le travail infantile en vigueur et l'impact positif de l'éducation.

L'intérêt des employeurs : les enfants sont une main d'œuvre « bon marché ». Ils peuvent également répondre à des exigences spécifiques pour effectuer certaines tâches (mines, tissage de tapis, etc.).

Les crises humanitaires liées à une catastrophe naturelle ou un conflit, qui exacerbent la vulnérabilité des enfants et la transgression des législations en vigueur.

Facteurs socioculturels: La valeur attribuée à l'éducation par rapport à l'apprentissage ou au travail n'est pas la même selon les cultures : la « **culture de l'école** » a mis **plus d'un siècle** à s'implanter durablement en Europe et elle ne semble toujours pas acquise dans de nombreux pays en développement où les grands-parents et souvent les parents ne sont pas allés à l'école. Le travail des enfants, loin d'être vu comme un « fléau », y est valorisé car il permet souvent l'apprentissage de la vie professionnelle tandis que le système éducatif ne mène pas forcément à un bon emploi ; cette conception est souvent celle des populations pauvres. La perception qu'en ont les enfants est variable : il y a ceux qui souffrent de leur condition mais d'autres qui sont fiers d'aider leur famille ou d'apprendre un savoir-faire. Le faible taux de scolarisation des filles (qui représente **60 % des enfants non scolarisés**) provient quant à lui souvent de préjugés culturels, les filles étant « destinées à être mariées » et l'éducation étant alors une perte de temps

et d'argent : il vaudrait mieux leur apprendre à effectuer les travaux domestiques. Ainsi, si le travail des filles commence plus tôt, il est aussi moins visible puisque restreint à la famille. Les récentes observations et expériences montrent que le niveau d'éducation des parents, et plus particulièrement de la mère, est le plus important déterminant du travail ou de la scolarisation des enfants. Il aurait plus d'impact que le niveau de revenu, le coût d'opportunité (correspond à la décision la plus rationnelle et donc au coût le plus faible) et la qualité du système éducatif.

CONSEQUENCES

Éducation : Les enfants travailleurs ne peuvent pas suivre une scolarité normale. Déscolarisés, ils sont privés de leur liberté de choisir leur avenir.

Violences : Maltraitements, violences physiques et morales, agression voire exploitation sexuelle, les enfants sont vulnérables et sont exposés à de multiples formes de violences sur leur lieu de travail.

Santé : 73 millions d'enfants sont soumis à des travaux dangereux, d'après l'OIT. Les conditions y sont néfastes pour leur santé : ils peuvent aussi se blesser avec des outils inadaptés à leur âge, subir les conséquences de la manipulation de substances toxiques, porter des charges lourdes qui nuisent à leur développement physique... De plus, les violences sexuelles dont ils peuvent être victimes sont les causes de grossesses précoces et de maladies sexuellement transmissibles comme le VIH/SIDA.

Développement : Le travail des enfants est une barrière au développement économique et social de leurs communautés et de leur pays tout entier.

ROLE ECONOMIQUE



Enfant thaïlandais vendant des souvenirs, dernier maillon d'une chaîne de production pouvant s'étendre sur plusieurs pays.

En travaillant, ces enfants participent à l'économie. Une grande partie de ce travail est « invisible », dans le sens où il est déclaré, mais il n'est pas comptabilisé : c'est le cas du travail dans la sphère familiale, qui concerne encore souvent les femmes n'ayant pas d'activité professionnelle mais s'occupant de leur famille. Les enfants qui travaillent à l'extérieur de leur famille apportent une **contribution financière directe** (participation au budget familial) et **indirecte** (ils subviennent à leur propres besoins et représentent une bouche de moins à nourrir). L'OIT estime qu'un enfant actif peut apporter entre **20 et 25 % du revenu familial** pour une famille pauvre.

La minorité des enfants salariés pèse un certain poids dans l'économie du pays : l'OIT estime que **les enfants représentent près de 5 %** de la population active en Amérique latine, mais **14 %** au Kenya. Il n'existe que des ordres de grandeur pour leur poids par secteur : ainsi, au Pakistan, l'industrie du tapis rapportait 109

millions de dollars en exportations en 1995-96 d'après le patronat ; selon la SACCS (South Asian Coalition on Child Servitude), 500 000 enfants y travailleraient (sur 1,5 million de salariés), un chiffre sujet à caution mais qui donne un ordre de grandeur.

Les enfants impliqués dans le commerce notamment dans le travail informel de vente dans les rues, se retrouvent souvent à être le dernier maillon d'une chaîne de production quand ils vendent des boissons fraîches de grandes marques, des journaux, des friandises, etc., entrant parfois en concurrence avec les commerces établis.

OBJECTIF DU DÉVELOPPEMENT DURABLE N°8 OU ALLIANCE 8.7



Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous. Ce huitième objectif reconnaît l'importance d'une croissance économique soutenue, partagée et durable afin d'offrir à chacun un emploi décent et de qualité. Il vise à éradiquer le travail indigne et à assurer une protection de tous les travailleurs. Les points cible liés au travail des enfants et à l'éducation sont le 8.6 sur l'accès des jeunes à l'emploi et la formation : ils visent à réduire considérablement la proportion de jeunes non scolarisés et sans emploi ni formation. Et le point 8.7 sur l'exploitation des enfants, traite du travail forcé: prendre des mesures immédiates et efficaces pour supprimer le

travail forcé, mettre fin à l'esclavage moderne et à la traite d'êtres humains, interdire et éliminer les pires formes de travail des enfants, y compris le recrutement et l'utilisation d'enfants soldats et, d'ici à 2025, mettre fin au travail des enfants sous toutes ses formes.

OBSTACLES A L'EDUCATION

Les obstacles à l'éducation

Les obstacles à l'éducation générateurs d'exclusion peuvent être regroupés dans les catégories suivantes:

Accessibilité

- Éloignement physique et obstacles sociaux (par exemple obstacles à la liberté de mouvement des filles), distance par rapport à l'école.
- Discrimination (fondée notamment sur la région, le genre, la race, l'appartenance ethnique, la religion, la caste, la classe, le VIH/SIDA).
- Poids des tâches ménagères à accomplir au foyer familial pour les filles.
- Mariage précoce.
- Difficultés auxquelles sont confrontés les enfants qui combinent école et travail.
- Défaut d'enregistrement des naissances.
- Manque de souplesse dans les emplois du temps.
- Crainte de la violence à l'école et sur le chemin de l'école.

Accessibilité économique

- Coûts directs (droits d'inscription, autres redevances obligatoires).
- Coûts indirects (uniformes, manuels, transports, repas).
- Coûts d'opportunité (revenu ou salaire perdu pour la famille lorsque les enfants abandonnent le travail pour l'école).

Qualité

- Absence d'infrastructures, de locaux (telles que les installations d'eau courante et les sanitaires séparés pour les filles), de matériel et de systèmes d'aide pour les enfants.
- Conditions de travail inappropriées pour les enseignants (contrats à court terme, charge de travail trop importante, faibles salaires, etc.).
- Manque de considération pour les enseignants.
- Absence de formation, d'outils et de documents appropriés pour les enseignants.
- Défaut de personnel enseignant féminin, notamment au niveau secondaire.
- Insensibilité des autorités éducatives et des enseignants aux besoins des enfants en situation de risque d'abandon scolaire.

Pertinence

- Programmes d'études ne tenant pas compte de la langue locale, des besoins, des valeurs et des aspirations des enfants en situation de risque d'abandon scolaire.
- Programmes d'études ne préparant pas les étudiants au monde du travail grâce à une orientation professionnelle, etc.

Source: Rapport de l'OIT et IPEC

Tous les enfants ont droit à l'éducation. Toutefois, de nombreux obstacles peuvent s'opposer à l'exercice de ce droit et avoir un effet décourageant sur les parents pauvres qui souhaitent scolariser leurs enfants. Il en va notamment ainsi dans les communautés rurales, qui représentent 82% de l'ensemble des

enfants non scolarisés. Généralement, les enfants travaillent et ne fréquentent pas l'école à cause d'une combinaison de facteurs. Il existe des facteurs d'impulsion au travail des enfants lorsque les écoles ne sont pas disponibles ou sont de qualité médiocre; lorsque les coûts directs et indirects de la scolarité sont élevés; lorsque les parents considèrent qu'il vaut mieux avoir un enfant qui travaille qu'un enfant scolarisé; et lorsque des facteurs culturels découragent l'éducation, notamment au niveau secondaire, situation qui concerne couramment les filles.

PRINCIPAUX ACTEURS INTERNATIONAUX

UNICEF (United Nations of International Children's Emergency Fund)

Dans de nombreux pays et régions, l'UNICEF et ses partenaires ont renforcé les systèmes de protection ce qui a permis de réduire le travail des enfants et d'améliorer leur bien-être général. Les réponses de l'UNICEF pour prévenir le travail des enfants sont basées sur la Convention internationale relative aux droits de l'enfant. Ils visent à améliorer les lois et réglementations, réduire la pauvreté et assurer une éducation de bonne qualité. Au Burkina Faso, UNICEF, en partenariat avec le gouvernement et des acteurs de la société civile, a mis au point un projet visant à fournir aux enfants travaillant dans les mines d'or **un kit de ressources sociales et de services**, comprenant un soutien à la scolarisation, à la formation professionnelle et à l'alphabétisation des communautés, accompagnés d'activités génératrices de revenus pour les mères. **Le projet a contribué à sortir plus de 15 000 enfants travaillant dans des mines.**

COMITE D'ORGANISATION ODD-EDUCATION 2030

Le comité travaille ensemble pour garantir une éducation de qualité inclusive et équitable et la promotion des opportunités d'apprentissage (ODD4)

Le Comité d'organisation ODD-Éducation 2030 est la coordination mondiale pour l'éducation dans le Programme 2030. Son objectif principal est d'harmoniser et renforcer le soutien aux États membres et à leurs partenaires pour atteindre les objectifs liés à l'éducation de l'agenda mondial. Le Comité est composé de 38 membres. Comme les agences organisatrices du Forum mondial sur l'éducation 2015 (OIT, UNESCO, PNUD, FNUAP, HCR, ONU Femmes et Banque mondiale), le Partenariat mondial pour l'éducation, l'OCDE, en plus des représentants du secteur privé, les fondations, les jeunes et les organisations étudiantes.

PROGRAMME IPEC



IPEC+
Programme
phare
mondial

Le Programme international pour l'abolition du travail des enfants (IPEC) de l'OIT, propose aux États Membres une coopération technique pour la recherche de solutions au problème du travail des enfants. Il constitue le plus vaste programme consacré à ce sujet dans le monde. Comme l'éducation joue un rôle central dans la lutte contre le travail des enfants, elle occupe une place essentielle dans la stratégie de l'IPEC depuis sa création en 1992. Le programme IPEC, lancé en 1992, est devenu un pilier essentiel de l'engagement de l'OIT dans l'éducation et la formation. Il a dispensé des conseils de politique générale et une assistance technique aux gouvernements pour faire en sorte que les politiques de l'éducation accordent une attention particulière à l'impact du travail des enfants sur l'accès à l'éducation et la qualité de celle-ci.

EDUCATION INTERNATIONALE (IE)

L'IE encourage les syndicats de l'éducation à participer aux activités publiques afin de montrer l'engagement des enseignant(e)s et des personnels de soutien à l'éducation à éradiquer le travail des enfants et à promouvoir une éducation publique de qualité pour toutes et tous. Pour l'IE, la scolarisation dès le plus jeune âge est le moyen le plus efficace d'éloigner les enfants du marché du travail et de leur donner l'opportunité d'acquérir les compétences nécessaires pour trouver un travail décent dans le futur. L'éducation et la formation sont des moteurs indispensables du développement social et économique, ils requièrent financement et responsabilité publics.

GLOBAL PARTNERSHIP FOR EDUCATION (GPE)



Le GPE est le plus grand fonds au monde dédié exclusivement à transformer l'éducation dans les pays à faible revenu. En tant que partenariat unique, il travaille à offrir une éducation de qualité à chaque fille et chaque garçon, où qu'ils soient, afin qu'ils puissent bénéficier des opportunités qui en découlent. Le GPE mobilise des partenariats et investissements pour renforcer la capacité des gouvernements à mener des réformes pour bâtir des systèmes éducatifs efficaces.

CHRONOLOGIE

12 juin: journée mondiale contre le travail des enfants établis par l'OIT en 2002. Elle vise à rappeler que ce fléau persiste partout dans le monde et qu'il est de notre devoir de le combattre.

2018

Pour la Journée mondiale contre le travail des enfants de 2018, les syndicats de l'éducation revendiquent dès lors:

- Un enseignement public de qualité, gratuit et obligatoire pour tous les enfants et ce au moins jusqu'à l'âge minimum d'admission à l'emploi, et des actions pour atteindre ceux/celles qui ne sont pas scolarisé(e)s à l'heure actuelle;
- Des investissements dans l'éducation et dans les programmes de protection sociale;
- La suppression de l'ensemble des coûts – directs et indirects – liés à l'éducation et la mise en place de programmes d'incitations afin d'encourager la scolarisation;
- Le recrutement de nouveaux/elles enseignant(e)s, ainsi que des droits et des conditions professionnelles adéquates pour ces derniers/ères (conformément à la Recommandation OIT/UNESCO concernant la condition du personnel enseignant);

TRAITÉS ET ÉVÉNEMENTS PERTINENTS

1948

La Déclaration Universelle des Droits de l'Homme (DUDH) a été adoptée à l'unanimité par l'Assemblée Générale des Nations Unies en 1948. Cette déclaration pourrait bien être le document le plus important des accords internationaux entre pays relatifs aux droits de l'homme, y compris les droits des enfants.

20/11/1989

La Convention Internationale des Droits de l'Enfant (CICR) reconnaît le droit de chaque enfant d'être protégé contre l'exploitation économique et d'effectuer des travaux dangereux ou préjudiciables à leur santé et à leur développement ou qui nuisent à leur éducation. Elle exige également des gouvernements qu'ils fixent un âge minimum pour l'emploi et qu'ils prévoient des heures et des conditions d'emploi appropriées.

1999

La convention (n° 182) sur les pires formes de travail des enfants de 1999 mais entrée en vigueur le 19 novembre 2000, stipule: "Tout Membre doit, en tenant compte de l'importance de l'éducation en vue de l'élimination du travail des enfants, prendre des mesures efficaces dans un délai déterminé pour (...) assurer l'accès à l'éducation de base gratuite et, lorsque cela est possible et approprié, à la formation professionnelle pour tous les enfants qui auront été soustraits des pires formes de travail des enfants"(article 7)

SOLUTIONS POSSIBLES

Il existe un large consensus sur le fait que le moyen le plus efficace de diminuer le grand nombre d'enfants qui travaillent est d'**améliorer l'accès à l'école et sa qualité**, de sorte que les familles aient plus intérêt à investir dans l'éducation de leurs enfants plutôt que de les envoyer travailler.

Le travail des enfants constitue l'un des principaux obstacles à la réalisation de l'ODD 4 (Éducation de qualité). Les estimations mondiales de L'OIT de 2016 indiquent qu'un très grand nombre des enfants qui travaillent sont complètement privés d'éducation. Dans la tranche d'âge des 5-14 ans, il y a 36 millions d'enfants qui travaillent et qui ne sont pas scolarisés.

APPROCHES POLITIQUES:

Développement, soins et éducation pré-primaire:

Permettre aux enfants de bien démarrer leur **développement dès la petite enfance**, avec des programmes de soins et d'éducation pré-primaire est l'une des stratégies les plus efficace. En effet, il est nécessaire de favoriser l'accès à l'école à la sortie de la petite enfance. Ces programmes jouent également un rôle essentiel **en sensibilisant les parents** sur l'importance de l'école. Ces campagnes peuvent à leur tour aider à la réussite scolaire, en réduisant les redoublements et en limitant les abandons de l'école.

Une évaluation de l'impact d'un programme pré-primaire mis en œuvre au Mozambique dans 30 villages indique une augmentation de la participation pré-primaire (maternelle par exemple) ainsi qu'une réduction des heures de travail sur le terrain familial.

Réduire les coûts directs de scolarisation

Les coûts élevés associés à la scolarisation peuvent rendre l'école inabordable et donc ne plus constituer une alternative au travail des enfants. Dans certains cas, par exemple, lorsqu'il y a un **manque d'installations publiques (écoles, services de transport...)**, il faut alors faire appel à des fournisseurs privés coûteux qui sont, dans la plupart des cas, au-delà des moyens de nombreuses personnes. Dans d'autres cas, les dépenses personnelles pour les **frais de scolarité et les fournitures nécessaires** tels que les manuels et les uniformes peuvent empêcher les enfants d'aller à l'école. Les frais de transport élevés sont un autre obstacle fréquemment cité.

En Tanzanie, par exemple, près de 40% des enfants qui n'ont jamais assisté ou ont abandonné l'école témoignent que l'école est soit trop loin (21 %) ou trop chère (17 %) . Pour un meilleur accès à l'éducation, il est également nécessaire de réduire ou d'éliminer les frais de scolarité. La suppression des frais de scolarité dans de nombreux pays au début du nouveau millénaire a contribué à une forte augmentation des inscriptions d'après l'OIT; ce qui était particulièrement le cas en Afrique subsaharienne. Un autre résultat de ce programme ayant pour but de réduire les frais de scolarisation, montre que les taux d'abandon ont chuté considérablement dans les écoles et après cinq ans, les élèves avaient terminé environ 15% de scolarité en plus.

Réduire les coûts indirects de scolarité

Les coûts indirects sont également très importants et sont considérés comme un obstacle. Ils sont souvent associés à la durée de temps des enfants en classe. Un moyen de compenser les frais de scolarité indirects est d'établir des **programmes de transferts d'argent** qui fournissent mensuellement de l'argent à des ménages pour la participation à l'école. De nombreux programmes de l'OIT indiquent que généralement ils réussissent à réduire le travail des enfants. Des preuves beaucoup plus limitées suggèrent que les transferts en nature peuvent aussi affecter le travail des enfants en réduisant les frais d'envoyer un enfant à l'école. Il y a deux types de transferts en nature lorsque les résultats du travail des enfants ont été signalés:

Les **programmes d'alimentation** (dont certains sont à emporter) et les **chèques scolaires**. Une étude du Bangladesh Food for Education Programme, qui consiste à rapporter des rations données aux ménages pauvres avec des enfants à l'école primaire, montre une réduction du travail de l'enfant.

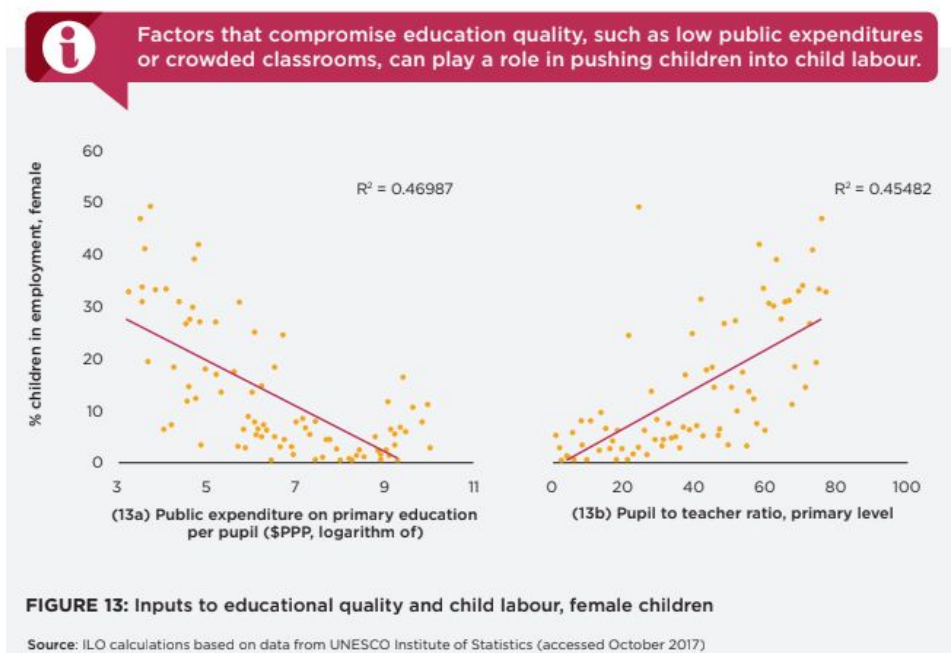
Extension de l'accès à l'école

D'après l'OIT, il existe un grand nombre de preuves liant l'amélioration de l'accès à l'école à la baisse du travail des enfants (par exemple, au Bangladesh, dans les régions rurales de la Côte d'Ivoire, Ghana, Yémen, Maroc et Cambodge). L'impact de l'accès à l'école apparaît surtout fortement pour les filles. Au Guatemala, par exemple, d'après l'OIT, la distance à l'école primaire a une influence sur les dispositions de temps des filles mais pas sur celles des garçons. Toutes les dix minutes supplémentaires de temps de trajet jusqu'à l'école primaire diminuent la probabilité qu'une fille guatémaltèque soit présente à l'école et augmente sa probabilité d'effectuer des tâches ménagères. Les **longues distances** pour se rendre à l'école peuvent se traduire par des **coûts de transport élevés** et par de longues durées de temps, augmentant le prix économique de la scolarité.

De nombreux enfants, en particulier dans les zones rurales, ne peuvent pas aller au-delà de l'école primaire car l'offre d'éducation secondaire y est rare. Des études menées par l'OIT montrent que l'impossibilité de prolonger l'école au-delà du primaire est une raison pour laquelle les enfants en âge d'aller à l'école primaire travaillent au lieu de fréquenter l'école (par exemple, en Tanzanie, au Ghana et au Vietnam). Les parents ont donc une motivation pour envoyer leurs enfants à l'école primaire plutôt que de travailler s'ils savent que leur progéniture aura également accès à l'enseignement secondaire, ceci montre que l'investissement dans l'éducation commence à porter ses fruits.

Améliorer la qualité de l'éducation

Si l'accès à la scolarité compte clairement dans de nombreux pays, ce n'est qu'une partie du problème. Un meilleur accès doit être complété par des politiques visant à **améliorer la qualité de l'école**. La répartition du temps des enfants entre différentes activités dépend, parmi d'autres choses, sur les rendements économiques de ces activités. Dans la mesure où la qualité de l'école affecte leur futur scolaire, il influence les décisions des ménages concernant l'investissement dans l'éducation des enfants. On peut remarquer que la qualité de l'éducation et le travail des enfants dépendent l'un de l'autre. Comme illustré dans la Figure 13a, il y a un lien visible entre le travail des enfants et le niveau d'éducation: les données évoluent dans le sens opposé (si les dépenses éducatives augmentent, le travail des enfants diminue). La surpopulation dans la classe apparaît également pertinente. **Le pourcentage d'enfants qui travaillent augmente avec le nombre d'élèves par enseignant** (Figure 13b). Dans des pays comme la Tanzanie, le Ghana et l'Équateur, par exemple, les enfants non scolarisés citent le



manque d'intérêt pour l'école comme un motif, une réponse probablement motivée en partie par des perceptions négatives de la qualité de l'école. Cette évidence suggère que les facteurs qui compromettent la qualité de l'éducation peuvent jouer un rôle en poussant les enfants au travail. Cela démontre que les politiques

conçues pour améliorer la qualité de l'éducation sont une partie importante de la solution au travail des enfants.

Résumé: stratégies pour renforcer l'éducation d'après le rapport de l'OIT *ending child labour by 2025*

- Elargir l'accès à l'éducation dès le développement de l'enfance :
 - Cibler des programmes préscolaires locaux
 - Cibler des programmes de sensibilisation à domicile pour savoir comment bien élever les enfants
 - Cibler des programmes pour les soins aux enfants
- Réduire les coûts directs et indirects
 - Supprimer les frais de scolarité
 - Fournir des uniformes et fournitures gratuits
 - Fournir des transports scolaires gratuits
- Améliorer la qualité de l'éducation
 - Résoudre et améliorer les conditions de travail des professeurs, la migration et l'indépendance institutionnelle
 - Recruter des professeurs formés et des assistants locaux et assurer l'équilibre entre les sexes pour encourager les filles à aller à l'école
 - Promouvoir la participation des parents dans la vie à l'école
 - Assurer la protection de tout les enfants contre tout types de violence
- Étendre l'accès à l'école :
 - Accroître le nombre de classes selon les niveaux scolaires, incluant les difficultés d'apprentissage et les handicaps physiques

- Proposer des activités périscolaires

Mobiliser les partenaires sociaux

Les partenariats pour l'éducation

Les partenariats jouent un rôle central dans la réussite. Au fil des années, dans ses efforts visant à intégrer la lutte contre le travail des enfants dans les plans nationaux sectoriels pour l'éducation et à répondre aux besoins des enfants travailleurs, l'IPEC a établi des alliances nationales avec des gouvernements, des organisations d'employeurs et de travailleurs, des ONG et d'autres membres du système des Nations Unies. Dans ces partenariats, l'IPEC apporte une expérience et des compétences particulièrement importantes, parmi lesquelles:

- une connaissance approfondie des enfants travailleurs (qui ils sont; où ils sont; quels sont leurs besoins sur le plan de l'éducation, etc.);
- des compétences fondées sur une large expérience pratique de la préparation des interventions appropriées (les facteurs de réussite dans l'adaptation des besoins en matière d'éducation aux besoins des enfants travailleurs);
- l'expérience de l'élaboration d'outils d'appui technique (kits de ressources, outils de collecte de données tels que l'évaluation rapide, etc.);
- l'expérience de l'établissement de partenariats efficaces pour la lutte contre le travail des enfants.

Les organisations d'employeurs et de travailleurs sont des partenaires importants dans la lutte contre le travail des enfants. Obtenir l'appui des syndicats d'enseignants a été une stratégie clé de l'IPEC (Programme international pour l'abolition du travail des enfants). Le Programme collabore aussi étroitement avec l'Internationale de l'éducation (IE), la fédération syndicale internationale des syndicats d'enseignants. Une publication récente de l'IE, *Le travail des enfants: l'éducation de qualité comme véritable alternative*, donne la définition des rôles clés que les syndicats d'enseignants sont appelés à jouer: D'après l'IPEC: lutter contre le travail des enfants par l'éducation

- Les activités de promotion visant à renforcer les politiques nationales et à favoriser l'enseignement obligatoire, avec un accès universel à un enseignement gratuit et de qualité;
- Les enseignants et leurs organisations occupent une position clé dans la surveillance du travail des enfants, du fait de leur interaction quotidienne avec les enfants en situation de risque et leur rôle de contrôleur de la fréquentation scolaire. L'IE déclare: "Reconnaître les secteurs ou les formes que revêt le travail des enfants au sein de la communauté, **créer des comités sur cette problématique dans les écoles, informer les parents, les autorités locales et nationales sur ces questions**, constituent les étapes suivantes d'un système de contrôle auquel les enseignants peuvent apporter une contribution significative.";
- La mobilisation d'autres organisations sur les questions relatives à l'élimination du travail des enfants et à la réalisation des objectifs liés à l'éducation pour tous.

BIBLIOGRAPHIE

<https://www.unicef.fr/dossier/exploitation-et-travail-des-enfants>

<https://www.ilo.org/ipec/Action/Education/lang--en/index.htm>

http://oit.org/jakarta/whatwedo/projects/WCMS_184608/lang--en/index.htm

<https://stopchildlabour.org/international-treaties-and-agreements/>

<https://www.ei-ie.org/fr/detail/15859/1%E2%80%99C3%A9ducation-de-qualit%C3%A9-est-l-a-meilleure-garantie-contre-le-travail-des-enfants>

https://www.ilo.org/global/about-the-ilo/how-the-ilo-works/flagships/ipec-plus/WCMS_750238/lang--fr/index.htm

<https://www.agenda-2030.fr/odd/odd8-promouvoir-une-croissance-economique-soutenue-par-tagee-et-durable-le-plein-emploi>